Spécial Partenaires

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Les conseillers CMA, experts pour vos **contrats d'apprentissage**

Important

En 2022, nous vous accompagnons pour toutes vos formalités liées au contrat d'apprentissage.

LA CMA VOUS AIDE.

Libérez-vous des contraintes administratives !
Gagnez du temps et sécurisez vos démarches pour vos contrats d'apprentissage, en faisant appel à l'expertise reconnue des conseillers CMA.

Choisissez entre l'offre confort et l'offre excellence selon votre besoin.

OFFRE CONFORT FORFAIT FORMALITÉS

En amont du contrat

- Information sur la réglementation : aides à l'embauche d'apprenti.es, simulation du coût de l'embauche…

Pour la réalisation du contrat

- Préparation de la partie rémunération pour que vous puissiez rédiger le contrat d'apprentissage
- Alertes sur la réglementation pour la saisie du cerfa : dates du contrat et âge de l'apprenti.e

Tout au long du contrat

- Conseils sur la réglementation et les aides
- Médiations en cas de désaccord avec l'apprenti.e

1 000 € HT (1 200 € TTC) pour 50 contrats
(20 € HT (24 € TTC) par contrat supplémentaire)

OFFRE CONFORT FORFAIT APPUI JURIDIQUE

bénéficier de

- un forfait hotline pour 50 sollicitations pour vos questions juridiques
- une veille juridique

3 000 € HT (3 600 € TTC) pour 50 sollicitations
(60 € HT par sollicitation supplémentaire)

En partenariat avec

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

agefiph ouvrir l'emploi aux personnes handicapées

1 artisan sur 2 est issu de l'apprentissage.

La transmission du savoir-faire par l'apprentissage est la marque de fabrique de l'artisanat.

OFFRE EXCELLENCE FORMALITÉS

En amont du contrat

- Information sur la réglementation : aides à l'embauche d'apprenti(e)s, simulation du coût de l'embauche…

Pour la réalisation du contrat

- Préparation et envoi du contrat et des documents annexes
- Assistance en cas de refus de dépôt auprès de l'OPCO

Tout au long du contrat

- Conseils sur la réglementation et les aides
- Médiations en cas de désaccord avec l'apprenti(e)
- Assistance en cas de modifications du contrat d'apprentissage (réalisation d'avenants)
- Assistance pour formaliser la rupture

45 € HT (54 € TTC) par contrat

OFFRE EXCELLENCE APPUI JURIDIQUE

bénéficier de

- un accès illimité à la hotline pour vos questions juridiques
- une veille juridique
- 2 demi-journées de formation à destination de vos équipes

15 € HT (18 € TTC) par apprenti

EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

-

1 ENTREPRISE SUR 3 EST UNE ENTREPRISE ARTISANALE

-

23 000 APPRENTIS SONT FORMÉS CHAQUE ANNÉE

-

10 000 EMPLOYEURS SONT ACCOMPAGNÉS DANS LE RECRUTEMENT D'UN APPRENTI

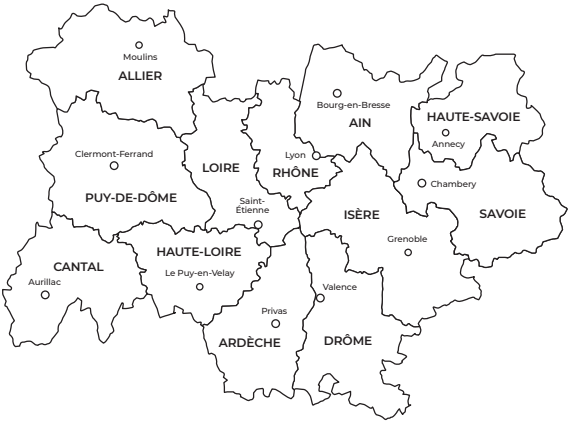

LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

votre partenaire proximité expert de tous vos projets

AIN
04 74 47 49 00
cma-ain.fr

ALLIER
04 70 46 80 84
cma-allier.fr

ARDÈCHE
04 75 07 54 16
cma-ardeche.fr

CANTAL
04 71 45 65 15
cma-cantal.fr

DRÔME
04 75 48 72 00
cma-drome.fr

ISÈRE
04 76 70 82 09
cma-isere.fr

LOIRE
04 77 92 38 00
cma-loire.fr

HAUTE-LOIRE
04 71 45 65 12
cma-hauteloire.fr

PUY-DE-DÔME
04 73 31 52 00
cma-puydedome.fr

RHÔNE
04 72 43 43 00
cma-lyonrhone.fr

SAVOIE
04 79 69 94 48
cma-savoie.fr

HAUTE-SAVOIE
04 50 23 92 28
cma-hautesavoie.fr

IMPRIM'VERT®

Avril 2022 - conception : CMA Auvergne-Rhône-Alpes - Photos : ©Adobe stock